



Parti Bourgeois-  
Démocratique Suisse

Communiqué de presse

## **Initiative sur l'immigration de masse: le Conseil fédéral fixe des étapes pour l'application**

### **Respecter la volonté populaire, chercher la meilleure solution possible**

**Le PBD, Parti Bourgeois-Démocratique Suisse est certes toujours déçu de l'acceptation de peu de l'initiative UDC contre l'immigration de masse, mais dans une démocratie directe, la volonté populaire doit être respectée et acceptée. Désigner des coupables n'apporte rien; il s'agit maintenant de chercher la meilleure solution possible.**

Suite à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, la Suisse se trouve face à des défis exigeants. L'incertitude quant aux conséquences est grande et l'insécurité ainsi créée est préjudiciable à la Suisse et à sa place économique. Il s'agit d'autant plus de regarder en avant et de chercher ensemble la meilleure solution possible. Déjà durant la campagne le PBD a en permanence mis en garde contre les lourdes conséquences. Il est néanmoins maintenant prêt à apporter sa contribution pour les empêcher autant que faire se peut. Tous doivent maintenant prendre leurs responsabilités: le Conseil fédéral, l'UDC, mais aussi l'ensemble de la politique et de l'économie.

Le Conseil fédéral a démontré hier qu'il veut empoigner les travaux sur le champ et s'est fixé un calendrier ambitieux. Le PBD salue le fait que plusieurs départements travaillent de concert à relever ce défi majeur. Il est toutefois étonné que ce soit non pas le DFAE, mais le DFJP qui a pris la direction de ce dossier. Certes les différentes questions doivent être résolues de manière intégrée, mais ce sont au final les relations de politique extérieure avec l'UE qui sont au centre des débats. De plus, le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, actuel chef du DFAE est également Président de la Confédération, ce qui le renforce encore dans sa fonction de ministre des affaires étrangères.

#### Renseignements:

CN Martin Landolt, 079 620 08 51

12.02.2014